



BUDGET PRIMITIF 2020 ZONE ACTIVE « LA PLAINE »

SEANCE DU JEUDI 30 JUILLET 2020



Le budget primitif est un acte de prévision et d'autorisation autorisant les dépenses et les recettes pour une année comptable. Ce budget doit obligatoirement s'équilibrer en recettes et en dépenses par sections.

Le 1^{er} budget primitif du budget annexe de la Zone d'activité de « La Plaine » a été adopté en Conseil de Communauté du 6 décembre 2017.

Le budget annexe ZAE est un budget Hors-taxes.

1 / Présentation générale

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 363 061,00 €	1 363 061,00 €
Investissement	1 290 000,00 €	1 290 000,00 €
Total Budget Primitif	2 653 061,00 €	2 653 061,00 €

II / La section de fonctionnement

Les dépenses :

Article	Libellé	BP 2020	Observations
6015	Terrains à aménager	463 363,00 €	Aménagements terrains
6045	Achat d'études, prestations de services	10 000, 00 €	Maitrise d'œuvre
65888	Charges diverses	10,00 €	
66111	Frais bancaires	1 935, 00 €	
042 – 7135	Variation de stock - Terrains	882 421,00 €	
	TOTAL	1 363 061,00 €	

Les recettes :

Article	Libellé	BP 2020	Observations
002	Excédent 2018 reporté	73 061,00 €	
7015	Vente terrains aménagés	300 000,00 €	
042 - 71355	Variation stock terrains aménagés	990 000,00 €	
	TOTAL	1 363 061,00 €	

II / La section d'investissement

Les dépenses :

Article	Libellé	BP 2020	Observations
1641	Remboursement prêt relais	300 000,00 €	
040 -3555	Stock – Terrains aménagés	990 000,00 €	Contrepartie section de fonctionnement
	TOTAL	1 290 000,00 €	

Les recettes :

Article	Libellé	BP 2020	Observations
001	Excédent 2019 reporté	407 579,00 €	
040 - 3555	Stock – Terrains aménagés	882 421,00 €	Contrepartie section de fonctionnement
	TOTAL	1 290 000,00 €	

III / Synthèse

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 363 061,00 €	1 363 061,00 €
Investissement	1 290 000,00 €	1 290 000,00 €
Total Budget Primitif	2 653 061,00 €	2 653 061,00 €